

REPUBLIQUE FRANCAISE

**ANNEXES**

au

**6<sup>e</sup> RAPPORT PERIODIQUE NATIONAL  
SUR L'APPLICATION DE LA CONVENTION  
SUR L'ÉLIMINATION  
DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION  
A L'ÉGARD DES FEMMES**

RECEIVED  
OFFICE OF THE DIRECTOR  
**MAR 17 2003**  
SION FOR THE ADVANCEMENT  
DES

## LISTE DES ANNEXES

Les dernières évolutions du droit

II. L'égalité de traitement entre hommes et femmes

l'égalité

### **Statistiques :**

- la place des filles dans le système d'enseignement secondaire et supérieur
- l'emploi, les rémunérations et le chômage des femmes

- les femmes dans la fonction publique

- les femmes dans la magistrature

## LES DERNIERES EVOLUTIONS DU DROIT

Depuis la rédaction du 5<sup>ème</sup> rapport, des dispositions nouvelles, contenues dans les textes suivants, ont été adoptées par le législateur pour promouvoir le respect des droits des femmes

- loi n°2002-93 du 22 janvier 2002 relative à l'accès aux origines des personnes adoptées et pupilles de l'Etat
- loi n° 2002-304 du 4 mars 2002 relative au nom de famille, modifiée par la loi n° 2003-516 du 18 juin 2003
- loi n° 2002-1094 du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure
- loi n° 2002-1138 du 9 septembre 2002 d'orientation et de programmation pour la justice
- loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure



## HISTORIQUE DE LA STRUCTURE GOUVERNEMENTALE

1965 : comité du travail féminin sous la tutelle du ministère du Travail.

1974 : Secrétariat d'Etat à la condition féminine placé auprès du Premier Ministre. Nomination des premières déléguées régionales.

1976 : Délégation nationale à la condition féminine rattachée au Premier Ministre, installée à

1998 : Secrétariat d'Etat chargée des droits des femmes et de la formation professionnelle.

2000 : l'arrêté du 21 juillet 2000 définit l'organisation du service des droits des femmes et de l'égalité.

2002 : le service des droits des femmes et de l'égalité est placé sous l'autorité du ministre des

# STATISTIQUES

**LA PLACE DES FILLES**  
**DANS LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT**  
**SECONDAIRE ET SUPERIEUR**



## 2. La place des filles dans l'enseignement supérieur

### A l'université hors instituts universitaires de technologie (IUT)

Evolution de la place des filles à l'université

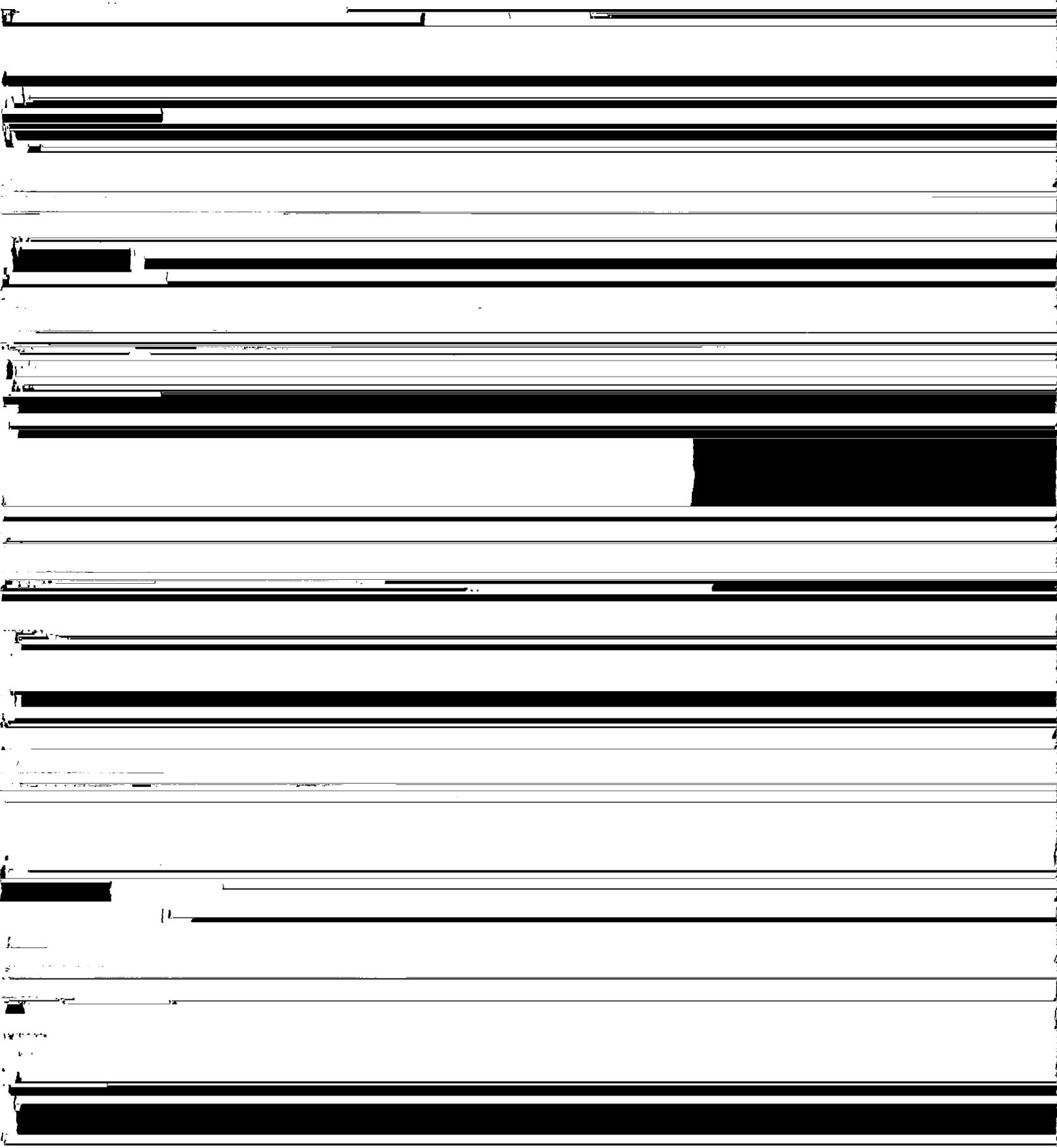
Année universitaire	% de filles
1980-1981	49,7
1990-1991	54,0
1997-1998	56,0
2000-2001	55,0
2003-2004	56,4

Pourcentage de filles par cycle et discipline à l'université en 2003-2004

	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle
Droit sciences politiques	66,3	64,5	57,3
Sciences économiques, gestion (hors AES)	47,0	52,3	47,1
Administration économique et sociale (AES)	59,8	61,0	64,5
Lettres, sciences du langage, arts	72,7	76,0	66,9
Langues	74,4	79,4	69,4

Dans les instituts universitaires de technologie (IUT) et dans les sections de techniciens supérieurs (STS)

... ..



## La place des filles dans l'apprentissage

En 1984, tous niveaux de formation confondus, seulement 25% des apprentis étaient des filles.

En 2004, leur part était de 30,2%. Toutefois, les domaines technico-professionnels de production restaient à forte dominance masculine (94,2% de garçons). En revanche, les

filles étaient majoritaires dans les préparations relevant du domaine des échanges et de la

gestion et du domaine des services aux personnes.

**L'EMPLOI, LES REMUNERATIONS  
ET LE CHOMAGE DES FEMMES**

# L'EMPLOI, LES REMUNERATIONS ET LE CHOMAGE DES FEMMES

## *Données statistiques*

### Les catégories professionnelles

En 2004, les professions les plus féminisées étaient l'enseignement primaire, les professions intermédiaires de la santé et du travail social, les employés administratifs d'entreprises, les employés de commerce et les personnels de services directs aux particuliers.

- Agriculteurs exploitants : 33,5 % de femmes
- Artisans : 24,3 %
- Commerçants : 38,7 %
- Chefs d'entreprises : 12,5 %
- Cadres, professions intellectuelles supérieures: 35.5 %
- Professions intermédiaires : 47,9 %
- Employés : 76,4 %
- Ouvriers : 19 %

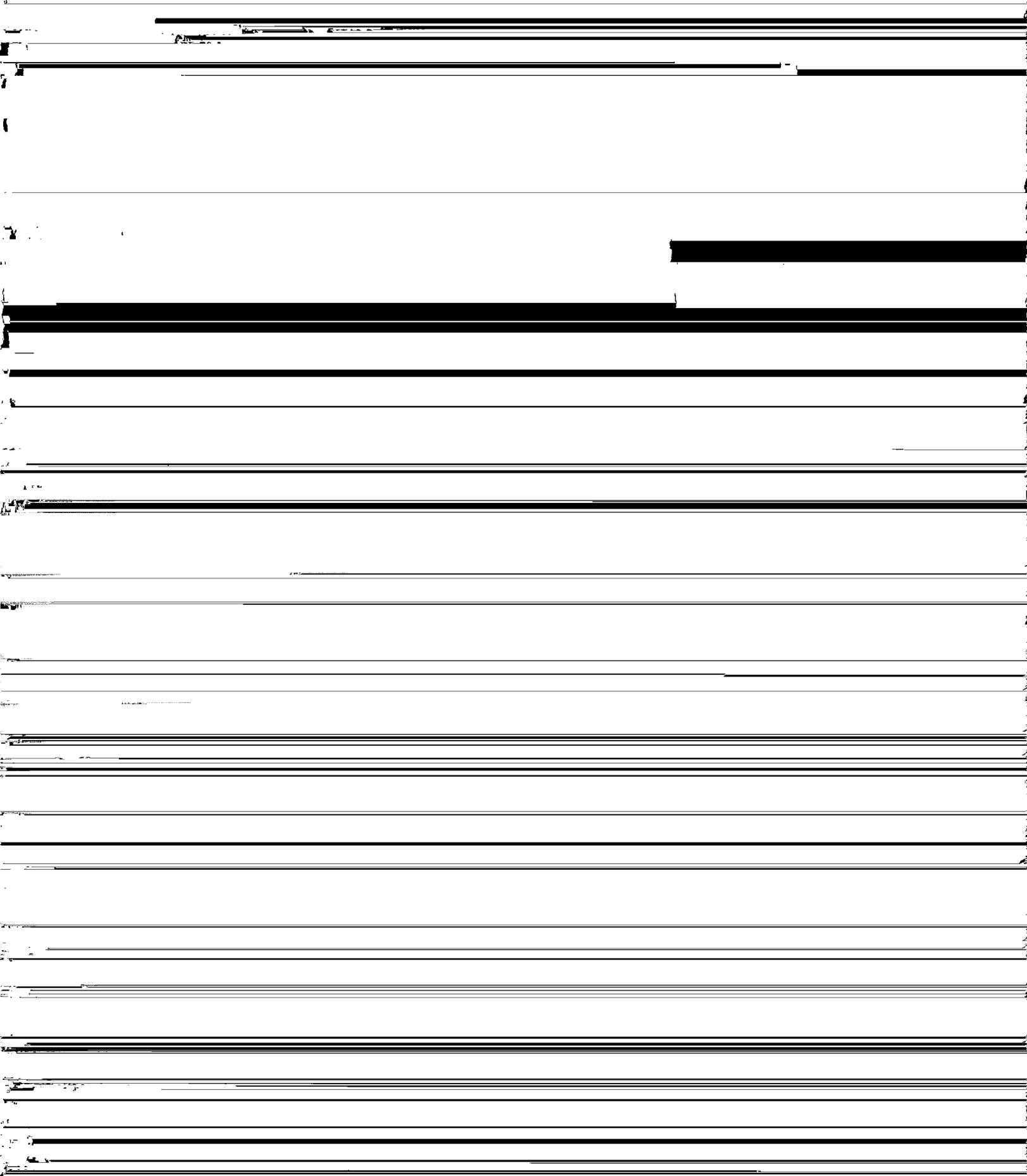
Actifs occupés selon le sexe et le secteur d'activité

Le temps partiel

La part des femmes à temps partiel est de 82,6 % .

Taux de sous-emploi parmi les actifs occupés à temps partiel selon la catégorie socioprofessionnelle (en 2004)





## **LES FEMMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

## 4 Égalité professionnelle

### 4 Égalité professionnelle

pourvoient aux emplois de direction (47 %) ; elles représentent 40 % des emplois de direction

#### 4.1 Encadrement supérieur de trois fonctions publiques

geants. Les femmes constituent 13 % des directeurs généraux des conseils régionaux et départementaux, 16 % de ceux des

Fin 2003, les femmes représentent 58 % des emplois des trois fonctions publiques, mais seulement 12 % des 7 757 emplois supérieurs. Dans tous les secteurs, la proportion de femmes, importante parmi

communes de plus de 40 000 habitants, 15 % des structures intercommunales. Elles sont plus nombreuses dans les établissements publics : 24 %.

Dans la fonction publique hospitalière, les femmes représentent 80 % des emplois de direction

## Encadrement supérieur de trois fonctions publiques

4-1

Tableau 4 du Les femmes dans les emplois de direction des trois fonctions publiques

la fin 2003

Emplois de direction	Femmes	Total	de femmes en %
<b>Emplois à la décision du Gouvernement</b>			
Directeurs d'administration centrale et assimilés	26	185	14
Chefs titulaires de mission ayant rang d'ambassadeur	21	179	12
Préfets	6	109	6
Recteurs	7	31	23
<b>Sous-total</b>	<b>60</b>	<b>504</b>	<b>12</b>
<b>Autres emplois des administrations de l'État</b>			
Chefs de service, directeurs-adjoints, sous-directeurs	192	808	24
Chefs de services d'inspection générale	2	17	12
Trésoriers payeurs généraux	9	109	8
Chefs de services déconcentrés	207	1 866	11
<b>Sous-total</b>	<b>410</b>	<b>2 800</b>	<b>15</b>
<b>Emplois de direction de juridictions</b>			
Dirigeants des juridictions nationales	3	34	9
Dirigeants des juridictions judiciaires territoriales	60	427	14
Présidents de TA et CAA	5	20	25

## 4 Égalité professionnelle

### 4.2 Encadrement supérieur de

24 %. Les nominations comprennent 29 % de femmes comparativement à 24 % de celles de leur

Les femmes sont plus présentes dans l'encadrement supérieur de la fonction publique de l'État en 2003 : 14 % fin 2003, 12 % fin 2001. Mais cette progression est contrastée. Elles sont moins nombreuses

Pour les 1 866 emplois de chefs de services déconcentrés, la part des femmes augmente très lentement, de 10 % à 11 %. Elle n'est pas à la hauteur de leur présence dans le vivier (26 %). Les nominations ne comprennent que



## 4 Égalité professionnelle

Tableau 4-3: Les femmes dans les potentiels, les viviers, les nominations

The table content is almost entirely obscured by heavy black redaction bars. Only a few faint, illegible characters are visible in the left margin, possibly representing row numbers or column headers. The table structure, including any data points, is completely unreadable.

Tableau 4-4 : Les femmes dans les emplois de direction par ministère

au 31 décembre 2003 (1)

## 4 Égalité professionnelle

Tableau 4-5 : Les femmes dans les emplois de direction d'administration centrale selon les ministères au 31 décembre 2003

Ministères	Directeur			Chef de service, directeur adjoint et sous-directeur		
	Femmes	Total	%	Femmes	Total	%

## Encadrement supérieur de la fonction publique de l'État 4-2

Tableau 4-7 : Les femmes dans les juridictions nationales et les inspections générales au 31 décembre 2003

	Femmes	Total	%
<b>Juridictions nationales</b>			
Conseil d'État	49	204	24
Cour des Comptes	40	202	20
Cour de Cassation	86	218	39
<b>Ministères-Inspections générales</b>			
Affaires sociales (IGAS)	34	89	38
Agriculture (IG de l'agriculture)	6	34	18
Agriculture (Inspection de l'EA) (1)	19	70	27
Culture (IG des affaires culturelles)	4	21	19
Culture (IG de la C. et de l' EA) (2)	25	79	32
Économie et industrie (IG des finances)	7	65	11
Économie, finances et industrie (IG de l'Insee)	0	4	0
Économie et industrie (Industrie et commerce)	12	25	48
Économie et industrie (Poste et télécom)	6	23	26
Éducation (IG de l'EN)	31	159	19
Éducation (IG des bibliothèques)	4	8	50
Environnement	5	41	12
Équipement, transports, tourisme (3)	17	77	22
Intérieur (IG de l'administration)	13	53	25
Jeunesse et sports	2	14	14
Justice (IG des services judiciaires)	15	32	47
<b>Total</b>	<b>226</b>	<b>892</b>	<b>25</b>

*jurys de concours*

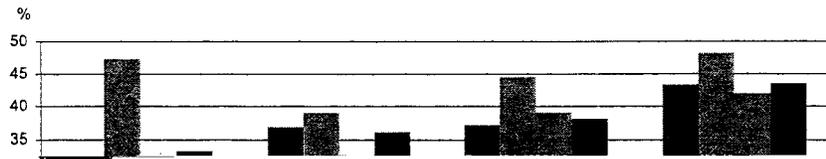


## 4 Égalité professionnelle

Tableau 4.10 : La place des femmes dans les jurés (4) par ministère de 2000 à 2003

Ministères	Proportion de femmes parmi les jurés (en %)				Proportion de femmes parmi les présidents (en %)			
	2000	2001	2002	2003	2000	2001	2002	2003

Graphique 4-3 : Proportion de femmes parmi les jurés par catégorie de 2000 à 2003



## 4 Égalité professionnelle

### 4.4 Parité dans les

*hommes au sein des organismes consultatifs de la  
fonction publique de l'État. Le décret n° 2000-700*

*Le taux de représentation des femmes au  
sein des organismes consultatifs, sur la  
réf. n° 2000-2000-14*

*désignation des représentants de l'adminis-  
tration au sein des organismes consultatifs,  
dispose que leurs membres sont choisis en  
respectant une proportion minimale d'un tiers*

Participation des femmes dans les organismes consultatifs 44

Tableau 4-11 : Proportion de femmes ayant siégé dans les organismes consultatifs  
Évolution sur 3 ans

(en %)

	2000	2001	2002	2000	2001	2002
Comités administratifs paritaires (CAP)	29,6	38,4	37,4	41,6	45,6	45,5
Comités techniques paritaires (CTP)	22,1	26,1	30,0	31,2	40,9	37,6
Comités hygiène et sécurité (CHS)	26,9	30,6	26,7	45,5	41,0	34,5
Conseil supérieur de la fonction publique de l'État	36,7	36,7	33,3	23,3	26,7	30,0

**LES FEMMES DANS LA MAGISTRATURE**

# LES FEMMES DANS LA MAGISTRATURE

## *Données statistiques*

Répartition des femmes magistrats par grade en 2004

Grade	Femmes	Hommes	Effectif total	Pourcentage des femmes
Hors hiérarchie	149	581	730	20,40
1 <sup>er</sup> grade	2 021	1 988	4 009	50,40





## Taux de féminisation des personnels militaire et civil du ministère de la défense

1996	7,6	35
1997	7,7	34
1998	7,8	34,3
1999	8,3	35
2000	9,1	35
2001	10,1	36



